



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE) SANTÉ NUMÉRIQUE





C'est dans le cadre de la Stratégie d'Accélération « Santé Numérique » visant à préparer l'avenir et faire de la France un leader en Santé Numérique et de la mise en œuvre de l'arrêté du 10 Novembre 2022 relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé (NOR : SPRH2220195A) que l'Unité d'Enseignement « Santé Numérique » a été créée par l'École de Santé Numérique de l'Université de Montpellier et de ses partenaires, ESNbyUM.

UN DIPLÔME POUR LES PROFESSIONNELS 🗢

L'Unité d'Enseignement (UE) Santé Numérique permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par le numérique.

☑ COMPÉTENCES ACQUISES :

- Identifier un usager ou un professionnel de santé
- Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales
- Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation
- Concevoir et maintenir sécurisé
- son environnement numérique de travail
 Se prémunir et réagir face aux incidents
- Utiliser les outils permettant d'interagir avec les usagers pour une transmission efficace de
- l'information
 Interagir de manière adaptée
 entre professionnels, avec l'usager, avec les
- aidants et accompagnants et avec les institutions et administrations

 Interagir sur internet en maîtrisant son identité
- numérique

 Maîtriser les logiciels métiers et les services numériques
- Utiliser les outils et services socles adaptés et identifier leur articulation avec d'autres dossiers partagés
- Maîtriser la réglementation de la télésanté
- Pratiquer la télésanté en lien avec l'équipe de soin et de l'usager

∨ PUBLIC CIBLE:

- Médecine
- Pharmacien
- Infirmier
- Cadre de santé
- Ergothérapeute
- Odontologue
- Maïeuticien/Sage-femme
- Manipulateur radio
- Orthoptiste
- Masseur-kinésithérapeute
- Audioprothésiste
- Orthophoniste
- Auxiliaire de puériculture
- Aide-soignant

SECTEURS CONCERNÉS: ■

Santé

MATIÈRES ENSEIGNÉES

- Module 1 : Données de santé
- Module 2 : Cybersécurité en santé
- Module 3 : Communication en santé
- Module 4 : Outils numériques en santé
- Module 5 : Télésanté



CALENDRIER

Durée de la formation : 28 heures
Début de la formation : janvier 2025
Lieu de la formation : Montpellier



UFR ET INSTITUS CONCERNÉS

- Faculté de Médecine (départements Maïeutique, Orthophonie, Orthopsie, Psychomotricité)
- Faculté de Pharmacie (département Audioprothèse)
- Faculté d'Odontologie
- IFMK + IFE + FC (KEEFP)
- 13 IFSI et IFMS conventionnés avec l'Université de Montpellier (*Castelnau-le-lez*, *Carcassonne*, *Narbonne*, *Nîmes*, *Alès*, *Mende*, *Bagnols-sur-Cèze*, *Sète*, *Perpignan*, *Bézier*)
- IFMS de Montpellier (IFSI, IFCS, IFMR)

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admissibilité se fait par sélection sur dossier en fonction :

- Des diplômes obtenus
- Du parcours universitaire et/ou professionnel

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Une pré-sélection des candidats est effectuée sur dossier (CV et lettre de motivation). Les candidats retenus sont convoqués à un entretien. La sélection des candidats admissibles résulte de ces deux étapes.
- L'admission se fait suite au résultat de l'entretien de motivation (et si besoin, d'un test écrit). Les résultats d'admission seront prononcés au mois de juin.

CONTACT

Responsable pédagogique :

Pr Maurice Hayot maurice.hayot@umontpellier.fr

Responsable du déploiement de la formation :

Blandine Chapel blandine.chapel@umontpellier.fr

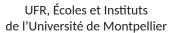
POUR EN SAVOIR +

✓ UE Santé Numérique : https://ecole-sante-numerique: https://ecole-sante-sante-sante-et-du-medico-social/























Partenaires de l'ESNbyUM





































Avec le soutien de



